

Conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron

Centre de Services scolaire des Découvreurs

Séance ordinaire du 26 octobre 2021

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron, tenue le 26 octobre 2021 à 19h, en présentiel à l'école.

Étaient présents :

Mesdames	Anick Martin	Représentante des parents
	Christine Genois	Parent substitut
	Isabelle Michaud	Représentante des parents, présidente
	Isabelle Langlois	Représentante des parents
	Patricia Pelletier	Représentante du personnel enseignant
	Isabelle Saint-Onge	Représentante du personnel enseignant
	Chantal April	Représentante de la communauté
	Christine Wagner	Représentant du personnel de soutien
Messieurs	Guillaume Chenard	Représentant du personnel professionnel

Madame invitée :

Marie-Dominique Boivin Enseignante invitée

Étaient également présents :

Mesdames	Julie Boulanger	Directrice de l'établissement
	Patricia Cantin	Directrice adjointe de l'établissement

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Michaud souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Genois, appuyé par Mme Martin et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


CE 2021-2021/01

3. Présentation d'un projet par Marie-Dominique Boivin

Jonathan Bolduc, enseignant à l'Université Laval en éducation musicale, a été contacté afin d'élaborer un projet musical en partenariat avec Mme Marie-Dominique Boivin. Ce projet, en partenariat avec l'école Oraliste, sera divisé en trois temps. Les élèves des deux écoles vont d'abord s'envoyer des vidéos et se visiter pour apprendre à se connaître. À l'école, ce sont trois groupes du secondaire (Mme Lauriane Sylvestre-Grenier, Mme Suzanne Turcotte et Mme Suzie Boivin) qui ont été sélectionnés pour y participer. Ensuite, ils vont créer des chansons ensemble. Les enfants de l'école Oraliste vont inventer les paroles et les élèves de Madeleine-Bergeron vont composer la trame sonore avec les instruments adaptés. Le but final est de créer un recueil de trois chansons qui sera distribué dans diverses écoles à travers la province.

Pour faire de ce projet un succès, Mme Boivin aimerait acheter le nouvel instrument « Frog Touch » qui amène les jeunes à faire de la musique avec des contacts peau à peau.

Elle demande 1000 \$ pour le matériel qui coûte actuellement 500 euros. Elle souhaite investir le reste du budget pour acheter des costumes et louer une vraie salle de spectacle pour clore le projet et le présenter.

 Elle souhaite également faire venir Martin Deschamps à l'école pour la journée mondiale des personnes handicapées qui aura lieu le 3 décembre prochain.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2021

Mme Michaud apporte quelques précisions et modifications.

Il est proposé par Mme Patricia Pelletier, appuyé par Chantal April, et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2021 soit adopté tel que déposé.

CE 2021-2022/02

5. Parole au public

Aucun public présent à cette séance.

6. Informations

6.1 De la présidente

C'était la semaine des directions, Madame Michaud remercie la Direction pour son travail.

Du 15 au 20 novembre 2021, Olivier Roy, un élève de l'école, participera au championnat canadien de boccia qui aura lieu à Québec.

6.2 De la Direction

Récemment, plusieurs étudiants de l'Université Laval ont organisé des olympiades pour le plus grand plaisir des élèves. Cette activité a permis d'ouvrir notre milieu aux étudiants qui n'avaient jamais été en contact avec notre clientèle. Certains universitaires ont nommé leur intérêt pour venir faire leur stage à l'EMB ultérieurement.

Le local nature prend forme, l'école a reçu 4000\$ de la caisse populaire Cap-Rouge-Saint-Augustin pour continuer l'aménagement du local et pour préparer les activités qui y seront proposées. Ce local est accessible à tous les élèves de l'école.

Les docteurs clowns sont de retour en présentiel.

Madame Laurianne Sylvestre-Grenier a reçu une commandite de *IGA Les Sources* pour tous ses projets de cuisine.

Madame Boulanger remercie tout le personnel de l'école qui met toute sa volonté pour répondre du mieux possible aux besoins des élèves.

6.3 De la représentante au comité de parents

Comme elle est absente, elle fera un résumé à la prochaine séance.

7. Règles de régie interne

L'année dernière, un travail de fond a été fait pour l'amélioration des règles de régie interne. On doit annuler, au point 8, la place de la secrétaire, car elle est désormais financée par l'école. Madame Michaud suggère d'écrire sous une forme impersonnelle. Il a été dit que le budget de chaque année doit être dépensé. Le document sera adopté ultérieurement.

Il est proposé par M. Chenard et appuyé par Mme Saint-Onge.

8. Suivis COVID-19

8.1 Tests rapides

Il a été dit que les tests rapides s'adressent seulement aux élèves du primaire, car ils s'avèrent inefficaces lors d'une double vaccination. Ainsi, ils seront seulement administrés aux élèves qui développeront des symptômes en cours de journée.


Si le test est positif, le parent doit venir chercher son enfant. Si le test est négatif, l'élève peut rester à l'école si son état général le permet.

 On se questionne sur le vaccin de la grippe saisonnière à savoir si le vaccin sera encore administré à l'école. Madame Boulanger n'a pas la réponse.

8.2 Diners/récréations

Depuis la semaine dernière, les élèves du secondaire mangent à la cafétéria. Les élèves du primaire peuvent y aller à compter de la présente semaine. Tout se déroule bien et tous les élèves ont accès à des activités après le diner lors de la récréation.

8.3 OSD

 Au secondaire, les élèves qui doivent faire de la station debout en font. Au primaire, la préposée engagée pour les faire a démissionné. Ainsi, l'établissement scolaire est actuellement à la recherche d'un nouveau préposé aux élèves handicapés (PEH) pour réaliser cette tâche.

Il a également été souligné que la direction générale a permis à l'école d'engager une personne supplémentaire à temps plein pour pallier les difficultés de rétention du personnel. Ainsi, une nouvelle préposée a été engagée pour aider les élèves du primaire, mais elle n'a pas encore reçu la formation appropriée.

Madame Michaud questionne Chantal April à savoir si les physiothérapeutes et les ergothérapeutes pourraient donner un coup de main pour l'installation dans les OSD le temps que la situation se place.

Au début de l'année, l'école Madeleine-Bergeron avait quinze préposés aux élèves handicapés et nous en comptons maintenant dix-neuf. Les besoins sont grands.

8.4. Salle sensorielle/salle multi/salle noire

Pour ce qui est des salles multi sensorielles, elles ne sont pas encore accessibles. En effet, tant qu'il n'y aura pas de certitude concernant la désinfection, les salles resteront fermées. Cependant, pour répondre aux besoins particuliers d'un élève, il est possible qu'on lui permette l'accès à ce local.

9. Marché de Noël

Le marché de Noël consiste en une initiative enseignante. Cet événement se veut un lieu de rassemblement communautaire. Il permet de faire rayonner Madeleine-Bergeron dans le quartier et la communauté. Cette année, ce projet de grande envergure est mis sur pause, car il reste trop d'incertitude au regard de règles concernant l'état de la situation avec le Covid-19.

Madame Michaud souligne que ce projet a été très apprécié des parents.

10. Budget du CÉ

Madame Michaud annonce que le budget de cette année sera de 315\$. Elle questionne les membres à savoir de quelle façon ce budget sera dépensé. On suggère de l'utiliser pour défrayer les coûts de déplacement et de gardiennage des parents participants. Les membres qui souhaitent en bénéficier recevront les formulaires nécessaires par Madame Shirley Galeuzzi, secrétaire de l'école.

On se questionne également à savoir si l'on finance le projet de Madame Marie-Dominique. Lors d'un vote à main levée pour l'octroi du 1000\$ demandé, le projet est adopté à l'unanimité. Madame Michaud s'occupera de communiquer la bonne nouvelle à l'enseignante.

La présidente mentionne qu'il reste 1826\$ au budget total. On conserve 1000\$ pour un projet futur. Si le budget n'a pas été dépensé, il sera révisé en février.

Il a été décrété qu'on divise le 826 \$ restant entre les 21 enseignants de l'école, ainsi, chaque enseignant recevra un budget supplémentaire de 40 \$ de la part du conseil d'établissement afin de répondre aux besoins respectifs de leurs élèves.

11. Modification au calendrier

Il a été suggéré de changer de la réunion du 25 janvier 2022 pour le 26 janvier 2022. De plus, on suggère d'ajouter un astérisque à côté de la réunion du 3 mai et de la rendre optionnelle en fonction des besoins. D'emblée, il a été statué que les conseils d'établissement seront en alternance Teams et présentiel.

Les modifications sont proposées par Mme Genois et appuyées par Madame Martin.

12. Demandes de sorties

La classe de Nadia fera des sorties dans le cadre du programme FTA. L'enseignante désire avoir l'approbation du conseil d'établissement. La demande est acceptée à l'unanimité.

13. Varia

La demande de financement est refusée. Un comité de travail sera mis sur pied. À compter de l'année prochaine, si les élèves n'ont pas les deux cotes (24 et 36), ils ne répondront plus aux critères du mandat régional et ne seront pas financés. Un déficit budgétaire sera observable puisque le financement sera insuffisant pour faire vivre l'école. Madame Boulanger annoncera la nouvelle au personnel demain.

14. Levée de la séance

Madame Michaud remercie les membres pour cette deuxième rencontre. La prochaine rencontre aura lieu en virtuel.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Michaud, appuyé par Mme Christine Wagner, et résolu :

QUE la séance soit levée.

Levée de l'assemblée à 20h58

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2021-2022/ 02

Isabelle Michaud, présidente

Julie Boulanger, directrice